

**Zeitschrift:** Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =  
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

**Herausgeber:** Eidgenössischer Orchesterverband

**Band:** 7 (1981)

**Heft:** 2

  

**Artikel:** Nos remerciements à Kloten

**Autor:** Bernet, A.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-955539>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Finances*: Frs. 300.- à 400.- par participant (suivant le nombre total), sans le voyage et le matériel nécessaire. Les sections voudront bien accorder une aide financière aux intéressés.

*Inscriptions*: Elles sont acceptées par l'animateur. Veuillez indiquer en même temps votre instrument, parce que l'orchestre sera formé des participants et des volontaires de la région de Zurich.

Bâle, 29.5.1981

Pour la commission de musique:  
*Fritz Kneusslin*, président

## Nos remerciements à Kloten

L'Orchestre de chambre de Kloten organisa de main de maître la 61e assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres. Le comité central, la commission de musique et les délégués furent unanimes à le louer: je n'entendais aucune observation négative. Au nom de la SFO je tiens à remercier de tout ce dont l'hospitalité nous combla à Kloten.

Je remercie cordialement en particulier:

– le président circonspect de l'Orchestre de chambre de Kloten, M. Hugo Schenk, de la réalisation impeccable,

– le président plein d'initiative du comité d'organisation, M. Edi Schmid, de l'organisation exemplaire,

– Mme Ursula von Euw des travaux exigeants d'accueil et de réservation d'hôtel,

– M. Ueli Ganz du concert de jubilé d'un niveau remarquable (et de l'intéressante introduction); y compris la jeune pianiste de Kloten, Mlle Beatrice Schnider, de son jeu animé et de sa brillante technique,

– les directeurs des ensembles instrumentaux et du chœur de l'Ecole de musique de Kloten et du Corps de musique des jeunes de Kloten des morceaux étonnants exécutés avec élan et fraîcheur,

– le maire de la ville de Kloten, M. H. Benz, de sa présence et de ses paroles de bienvenue ainsi que le conseil municipal de Kloten de l'apéritif offert,

– la Swissair et les organisateurs des visites guidées dans les chantiers de l'aéroport,

– tous ceux qui contribuèrent à la bonne réussite de notre assemblée des délégués.

Nous n'oublierons pas de si vite Kloten et son orchestre de chambre...

Sursee, 20.5.1981

Société fédérale des orchestres  
*A. Bernet*, président central

## Procès-verbal de la 61e assemblée des délégués tenue au Centre Schluefweg à Kloten, le 16 mai 1981

### 1. Salutations

Après une introduction musicale par des instruments à vent (deux œuvres de Georg Philipp Telemann), M. Alois Bernet, président central, a le plaisir d'adresser les saluts les plus cordiaux aux délégués, aux hôtes et aux membres d'honneur, à la commission de musique et au comité central. Nos hôtes furent: Mme Eva Schroeder (Union suisse des chorales), le Dr. Bernhard Billeter (Société suisse de pédagogie musicale), M. Paul Adler («Pro Helvetia»), M. Jakob Hess (Société fédérale de musique). La ville de Kloten se fit représenter par son maire, M. H. Benz, qui souhaita la bienvenue à notre assemblée. La presse signala également sa présence («Anzeiger von Kloten» et «Zürribieter»). Le président central salue les membres d'honneur suivants: M. Ed.-M. Fallet-Castelberg, qui est en même

temps rédacteur de la «Sinfonia», Mlle Isabella Bürgin et M. Carlo Olivetti qui fêta récemment son 80e anniversaire. Nous l'en félicitons chaleureusement. Ont excusé leur absence: le Département fédéral de l'intérieur (Office des affaires culturelles), la SUISA, l'Association des musiciens suisses, Radio DRS, le Conseil d'Etat du canton de Zurich et M. Benno Zürcher, membre d'honneur, qui transmet les salutations les meilleures à l'assemblée.

42 sections de la SFO sont représentées par 82 délégués; onze dames et messieurs accompagnant leurs délégués sont également présents. Dix sections se sont excusées, mais plus de la moitié des sections n'ont pas trouvé nécessaire, manifestement, de le faire.

Cette année, les sections suivantes fêtent un jubilé:

25 ans

Orchesterverein Entlebuch

50 ans

Orchesterverein Flawil, Orchester Schwyz.

75 ans

Orchesterverein Meggen qui est lié depuis un certain temps avec Kriens.

Ses 20 ans fête la section qui nous accueille, l'Orchestre de chambre de Kloten, dont le président, M. Hugo Schenk, et le président du comité d'organisation, M. Edi Schmid, sont félicités cordialement par la SFO qui leur remet des fleurs et un livre. Sont félicitées de même toutes les autres sections en liesse.

### 2. Etat des présences et nomination des scrutateurs

Sections présentes: 45, délégués: 82, autres participants: 11.

Sont nommés scrutateurs: MM. Bucher, Orchesterverein Sursee, et Schaich, Stadtorchester Arbon.

### 3. Procès-verbal de la 60e assemblée des délégués tenue à Vaduz, le 3.5.1980

Ce procès-verbal, publié dans la «Sinfonia» no. 2/1980, est accepté avec remerciements.

### 4. Rapport du président central sur l'activité de la SFO en 1980

Ce rapport figure dans le numéro 1/1981 de la «Sinfonia». La discussion n'est pas demandée. Le rapport est accepté avec remerciements.

### 5. Rapport de la bibliothécaire centrale pour 1980

Ce rapport fut publié dans le numéro 1/1981 de la «Sinfonia». Il est accepté avec remerciements qui s'entendent aussi pour le travail accompli durant l'année. Des remerciements vont de même à Mme Käthi Wagner pour ses remplacements lorsque notre bibliothécaire centrale était malade. Nous souhaitons à cette dernière un prompt et complet rétablissement.

### 6. Rapport de la commission de musique pour 1980

Ce rapport figure dans le numéro 1/1981 de la «Sinfonia». Il est accepté avec remerciements. Nous remercions M. Fritz Kneusslin aussi du travail fourni pour le nouveau catalogue de la bibliothèque centrale.

### 7. Acceptation des comptes 1980 et rapport des vérificateurs

Les comptes de la SFO ont paru dans le numéro 1/1981 de la «Sinfonia». Le rapport des vérificateurs y figure de même; point n'est besoin de le lire à haute voix. Il en résulte que la comptabilité est tenue de façon impeccable.

Les comptes sont acceptés et décharge est donnée au caissier central ainsi qu'au comité central; le caissier central est loué pour son excellente tenue de la comptabilité.

### 8. Budget 1981 et cotisation 1981

Le budget fut publié en même temps que les comptes de la SFO. Il est accepté à l'unanimité.

La cotisation annuelle reste fixée à 3 fr. 50 par membre des sections.

## 9. Elections

La section vérificatrice Liechtenstein-Werdenberg quitte ses fonctions après deux ans. Les sections de Goldach et de Wil SG vérifieront les comptes de 1981. L'Orchestre de chambre de Kloten est nommé à l'unanimité nouvelle section vérificatrice suppléante.

## 10. Orientation sur des problèmes en suspens

### 10.1 Nouveau catalogue de la bibliothèque centrale

Les travaux préparatoires sont en cours depuis la dernière assemblée des délégués mais ils prennent énormément de temps. Mme Käthi Wagner, membre de la commission pour la bibliothèque, rapporte sur l'état des travaux.

Elle cherche une aide dans la région bernoise pour des travaux administratifs, notamment pour écrire les feuilles de base pour l'ordinateur. Nos sections bernoises sont priées de s'annoncer pour le cas que l'un ou l'autre de leurs membres s'intéresserait et aurait le temps pour ce travail.

### 10.2 Rapport du groupe d'étude «Association européenne des orchestres d'amateurs»

L'assemblée des délégués de 1980 chargea le comité central, en conformité d'une proposition de l'Orchestre symphonique des PTT, de prendre des contacts dans cette direction. La commission d'étude nommée en même temps (M. René Pignolo, Mme Käthi Wagner-Engel, M. Jürg Nyffenegger) a commencé son travail et orienté, dans un rapport que toutes les sections requèrent peu avant l'assemblée des délégués de 1981, sur l'état des réponses d'instances étrangères. M. René Pignolo rend compte sur les autorités et organismes contactés par la commission. Quatre pays, la Grande-Bretagne, l'Irlande, la République fédérale allemande et les Pays-Bas, disposent d'une union d'orchestres d'amateurs telle que la nôtre et sont intéressés de relever l'idée et de la discuter au sein de leur organisation. Nous attendons encore quelque temps pour voir si d'autres unions nationales d'orchestres d'amateurs ne s'annonceraient pas. Ensuite, nous établirons un catalogue d'idées afin de nous permettre de fixer le but et les objectifs d'une association européenne.

Les délégués remercient chaleureusement la commission (en particulier M. René Pignolo) du travail fourni jusqu'ici.

### 10.3 Initiative pour la culture

La SFO s'étant, de prime abord, montrée assez réservée vis-à-vis de cette initiative, nous avons compris, entretemps, qu'il vaudrait toujours mieux dépenser un pour-cent des impôts pour la culture que de ne rien faire du tout. Toutes les sections reçoivent la documentation nécessaire ainsi que des feuilles d'initiative. Ces dernières ne doivent cependant être signées que par des citoyens habitant la même commune. Nous prolongeons le délai pour le renvoi jusqu'au 31 mai. Ainsi le comité d'initiative aura encore le temps de faire légaliser les signatures par les communes.

### 10.4 Affaires administratives

La nomenclature de toutes les sections de la SFO n'a pu être terminée pour l'assemblée des délégués de ce jour. L'impression par l'ordinateur (qui se fait d'ailleurs gratuitement pour la SFO) n'a pas joué en tous points. Dès que l'édition sera en ordre, elle sera adressée à toutes les sections. Afin que cette nomenclature puisse être tenue rigoureusement à jour, toutes les sections sont priées de bien vouloir signaler immédiatement à notre secrétaire central toutes